

POLITIQUES LINGUISTIQUES AU MAROC : ENJEUX ET ÉTAT DES LIEUX.

MOUNIA BOUHAFS

ENS-MARRAKECH, UNIVERSITÉ CADI AYAD-MAROC

BMOUNIA21@YAHOO.FR

Résumé

La situation linguistique au Maroc demeure au cœur des polémiques les plus ferventes. Elle est non seulement extrêmement sensible, mais elle connaît également des évolutions importantes et se trouve au centre d'enjeux importants. La coexistence de plusieurs langues et variétés linguistiques confère au Maroc, le statut d'État plurilingue. En effet, en plus de ses références à l'amazighe et à l'arabe dialectale, c'est-à-dire les deux idiomes qui sont parlés par la population et la masse, l'arabe standard et le français constituent deux langues déterminantes dans la réussite scolaire et sociale. Cette contribution a pour objectif de passer en revue les politiques linguistiques qui ont marqué l'histoire d'un pays qui connaît l'une des situations sociolinguistiques les plus complexes au monde. Nous cherchons à savoir quels sont les mécanismes que ce pays met en place pour réguler et gérer son marché linguistique riche et complexe.

Mots –clés: situation sociolinguistique, les langues, diversité, politique linguistique, maroc.

Keywords : sociolinguistic situation, languages, diversity, language policy, morocco.

Introduction

Le Maroc occupe l'extrémité occidentale du Maghreb, entre la Méditerranée, l'Atlantique et le Sahara, situation qui lui confère une apparence extrêmement originale et attractive par rapport aux autres pays arabes. C'est l'un des carrefours les plus importants au monde reliant deux continents : l'Afrique et l'Europe.

Il sera question, dans cet article, de passer en revue les politiques linguistiques qui ont marqué l'histoire de ce pays qui connaît l'une des situations sociolinguistiques les plus complexes au monde.

En effet, bon nombre d'études et de recherches ont essayé de présenter la situation sociolinguistique du Maroc, (Boukous (1979), EL Gherbi (1993), Messaoudi (2003), Benzakour et *al.* (2000), etc.). La situation linguistique, constitue à notre avis le socle même de l'éducation, puisque pour le Maroc, en plus de ses références à l'amazighe et à l'arabe dialectale, les deux idiomes utilisés par la population et la masse, l'arabe standard et le français jouent un rôle décisif dans la réussite scolaire et sociale des marocains.

1. Le paysage linguistique marocain.

Le marché linguistique marocain se caractérise par la cohabitation de diverses langues constituant ainsi une richesse linguistique et culturelle. D'un côté, on trouve les langues maternelles que sont l'arabe marocain et l'amazighe; de l'autre, les langues d'écriture et de l'enseignement, l'arabe standard et le français. Pour sa part, Imposé par la mondialisation, l'anglais est venu se greffer à cette situation déjà complexe, tandis que l'espagnol subsiste encore dans certaines régions du Nord.

1.1. Les langues maternelles

1.1.1. L'arabe marocain et l'amazighe

Partageant des propriétés sociolinguistiques semblables, l'arabe marocain et l'amazighe sont tous deux considérés comme des langues orales dont l'usage social relève du quotidien et dont la fonction expressive est principalement associée à l'affect et à la culture populaire. En raison de l'urbanisation croissante, l'arabe marocain acquiert le statut de langue de masse, il est parlé par plus de 70% des marocains, tandis que l'amazighe ne serait utilisé que par 40% de la population.

Ces langues maternelles qui relèvent généralement de l'informel, se voient dépréciées, voire dénigrées. Boukous estime que « la représentation et l'attitude des locuteurs à l'égard de leurs langues maternelles sont négatives » (Boukous, 1995 : 49). L'arabe dialectal et l'amazighe sont donc classés en bas de l'échelle et considérés comme les langues les moins belles, les moins attrayantes, les plus archaïques.

« L'arabe marocain et le berbère partagent un certain nombre de propriétés sociolinguistiques : ils sont tous deux des langues « faibles » ou « dominées ». (...) Mais, ils diffèrent par leur catégorisation sociologique : le berbère est une langue vernaculaire alors que l'arabe marocain demeure une langue véhiculaire. » (Benzakour, 2001 : 82).

Néanmoins, ces langues longtemps dévalorisées, commencent à gagner l'intérêt de plusieurs chercheurs, linguistes et décideurs marocains. La mission première de ces derniers est de remettre à l'honneur la culture des arts populaires, l'action culturelle et la production littéraire amazighe.

- l'arabe marocain

L'arabe marocain est la langue maternelle des marocains non amazighophones, c'est une langue à tradition orale, pratiquée presque partout au Maroc avec des nuances phonétiques et lexicales d'une région à l'autre ; on distingue dans cette langue : *le citadin, le bédouin, le montagnard, le hassani* (Messaoudi 2003). Les caractéristiques phonétiques des différents parlers n'entravent pas la compréhension et la communication entre arabophones. Elle sert également comme *lingua franca* pour la communication entre arabophones et amazighophones.

L'arabe marocain, n'a pas été objet d'une standardisation il n'est associé à aucune forme d'écriture normalisée. Il est le plus souvent écrit en caractère arabe ou latin, grâce aux nouveaux moyens de communication comme internet et la téléphonie mobile (SMS), les marocains utilisent l'alphabet latin associé à des chiffres (Atifi 2003, Caubet 2009) dont la forme ressemblent à des lettres arabes pour s'exprimer, ainsi lorsqu'un phonème fait défaut, on lui substitue soit :

a. des chiffres : 2 → " ء ", 3 → "ع", 6 → "ط", 7 → "ح", 9 → "ق"

b. Soit des couples de lettres latines : Kh : "ح", Gh : "غ", Ch : "ش"

- **l'amazighe :**

Désigné autrefois par « berbère » dans la tradition dialectologique occidentale, la dénomination « amazighe » (qui signifie homme libre) s'est largement répandue ces dernières années. Selon Boukous: « Le terme berbère est dérivé de barbare, cette dénomination est étrangère aux communautés qui utilisent cette langue, il est le produit de l'ethnocentrisme gréco-romain qui qualifiait de barbare tout peuple, toute culture et toute civilisation marqués du sceau de la différence. » (Boukous, 2005 :71)

A la base, le Maroc est une terre amazighe, qui a été partiellement arabisés. El Gherbi précise que : « Le berbère est la langue d'une population appelée «imazighen» qui s'est installée depuis l'ère néolithique sur un espace géographique allant de la Méditerranée au Niger et de l'Atlantique à la frontière égypto-libyenne». (El Gherbi, 1993 : 15)

C'est la plus ancienne langue au Maroc, surtout utilisée par les communautés rurales amazighes où elle semble servir de vecteur et de support à l'identité culturelle amazighe. Au Maroc, cette langue est constituée de trois dialectes : le tarifit dans le nord-est, le tamazight dans le Maroc central et dans le sud-est et le tachelhit dans le sud-ouest.

Les Amazighs qui vivaient dans les plaines, ont été arabisés tandis que ceux qui habitaient les montagnes, ont su conserver leur langue jusqu'à nos jours. A noter que l'acquisition de cette langue se fait dans le cadre familial amazighophone, sa transmission d'une génération à l'autre étant essentiellement orale.

Il va sans dire que la question amazighe a connu une évolution importante. La création de l'Institut Royal de la Culture amazighe (IRCAM) en 2001, le début de quelques expériences d'enseignement de l'amazighe ainsi que le lancement de la chaîne amazighe (la 8ème) représentent les principales initiatives marquant la période (1999-2011).

Par conséquent, à fin de pouvoir diffuser la langue amazighe dans les écoles, la première étape du processus de standardisation de la langue amazighe est l'adoption d'un alphabet commun (Tifinagh). Ceci dit, la codification de la graphie et l'établissement d'une norme orthographique unifiée est une avancée remarquable dans le processus de normalisation de l'amazighe. Selon Boukhris et *al.*, les principes sont les suivants:

- viser l'unité de la langue : on retient comme outils ou morphèmes fondamentaux ce qui est commun aux différentes variétés ou ce qui est le plus fréquent ;
- sauvegarder la richesse de la langue au niveau des outils grammaticaux mais aussi au niveau des structures. Une même idée

pourrait être exprimée par différents moyens grammaticaux et par diverses tournures. Ce qui explique la présence, parfois, de plusieurs morphèmes pour exprimer ou traduire la même notion (interrogation, négation, mise en relief, expression du temps...) ;

- laisser une place à la variation : elle est source de richesse linguistique et pourra être exploitée à des fins stylistiques [...].(Boukhris et *al.*, 2008 : 12-13)

La langue amazighe a été également informatisée. L'institut n'épargne aucun effort pour renforcer davantage la présence de cette langue sur les supports numériques. De ce fait, des publications de recherches sont déjà disponibles sous formats numériques, des sites web éducatifs ou encore des produits multimédias. Le tfinagh a désormais son propre clavier.

En outre, dans son discours du 9 Mars 2011, notre Roi, a annoncé une réforme constitutionnelle globale, sur la base de sept fondements majeurs dont le premier est « La consécration constitutionnelle de la pluralité de l'identité marocaine unie et riche de la diversité de ses affluents, et au cœur de laquelle figure l'amazighité, patrimoine commun de tous les Marocains, sans exclusive. »¹³

1.2. Les langues d'enseignement

1.2.1. L'arabe standard et le français

Ces langues, pratiquées à l'école, jouissent d'une certaine notoriété auprès des locuteurs car elles donnent accès à un bien symbolique : celui de l'intellect, de la modernité et de l'ouverture.

« L'arabe standard et le français, langues de l'école, bénéficient d'un prestige certain, auprès des locuteurs marocains car ils permettent, chacun à sa manière, d'accéder à un « bien symbolique ». (Benzakour, 2001 : 77)

Ces deux langues, maintiennent un rapport de force différent. L'arabe standard profite de la situation favorable que lui confère la constitution; reconnu jusqu'à la récente réforme constitutionnelle comme la seule langue officielle du pays. Le français, langue de fait et sans légitimité de jure, est la seconde langue écrite du pays et la première langue « étrangère ».

- l'arabe standard

L'arabe appartient à la famille des langues chamito-sémitique, initialement confinée à la péninsule d'Arabie, mais grâce à l'avènement de l'islam et plus tard aux conquêtes islamiques, l'arabe connaîtra une grande diffusion.

Selon Baccouche, l'évolution de la langue arabe est marquée par trois grandes périodes:

¹³<http://www.regionalisationavancee.ma/PDF/DiscoursRoyal/Fr/DiscoursRoyal9mars11.pdf>

- De l'antiquité jusqu'au début du moyen Age: L'arabe ancien, essentiellement oral, c'est une forme qui n'est plus d'usage courant. On la retrouve dans les anciens écrits littéraires (poèmes essentiellement).

- De l'avènement de l'Islam jusqu'au XVIIIème siècle : L'arabe classique : langue du coran et des premiers traités grammaticaux, elle devient la norme pour les règles de grammaire et de phonétique. Avec les enquêtes islamiques au début du VIIème siècle, l'arabe classique va subir l'influence des parlers régionaux avec lesquels il entre en contact. L'auteur, explique que ce sont ces inférences-là qui vont donner naissance aux dialectes arabes actuels.

- De la renaissance à nos jours : L'arabe standard, L'arabe moderne ou l'arabe contemporain : est le résultat de l'interaction entre arabe classique et dialectes. Elle est réservée essentiellement aux cadres officiels. (Baccouche, 2009 :19)

L'arabe standard est considéré comme le style formel de la langue, un registre « soutenu » ou « une variété haute » alors que le dialecte est supposé être « une variété basse ». (Al Tamimi, 2007)

Au Maroc, L'arabe standard a le statut de langue officielle.

« L'arabe demeure la langue officielle de l'Etat. L'Etat œuvre à la protection et au développement de la langue arabe, ainsi qu'à la promotion de son utilisation [...]. » (Article 5 de la constitution de 2011)

C'est la langue de l'enseignement primaire et secondaire dans toutes les écoles publiques et certaines écoles privées, celle apprise par tous les marocains, amazighophones ou arabophones. Elle est utilisée dans les domaines liturgiques et politiques formels. En plus de l'enseignement, cette langue est présente aussi dans les secteurs de la vie sociale : les ministères, la presse, l'administration et les mass medias.

Par ailleurs, il existe un niveau de langue intermédiaire, entre standard et dialectal. C'est l'arabe médian, sorte d'usage formel du dialecte. Baccouche parle d'un niveau qui s'apparente à un code switching diglossique: « une alternance de codes à l'intérieur même de l'arabe avec ses variantes et ses niveaux ».(Baccouche, 2009 :23)

- **le français :**

La présence du français sur le sol marocain, a connu des hauts et des bas, au fil du temps. Tantôt langue dominante (langue des dominateurs), tantôt langue qui menace « l'authenticité » nationale, tantôt langue d'ouverture et de la modernité.

a. sous le protectorat : langue du colonisateur

Pendant le protectorat français au Maroc en 1912, le français est devenu la langue officielle des institutions. Il s'impose avec force dans le domaine de l'enseignement en réponse à une volonté politique bien déterminée qui aspirait à renforcer et à justifier la domination coloniale. Le français de cette époque était plutôt élitiste, et était pratiqué principalement par les enfants de la classe dirigeante : c'est le cas des « écoles de fils de notables ».

b. au lendemain de l'indépendance : langue étrangère

Après l'indépendance, le rôle dominant du français va changer. Après un demi-siècle de protectorat et avec un Maroc indépendant, le statut juridique du français est rétrogradé à celui de langue étrangère. Le français perd du terrain face à l'arabe, notamment avec la mise en œuvre de la politique d'arabisation. Cependant, le français conserve ses anciennes fonctions: langue de l'administration, des médias et du domaine professionnel.

c. de l'indépendance à nos jours : langue étrangère privilégiée

Langue du colonisateur autrefois et langue de la modernité et d'ouverture aujourd'hui.

Le français n'a pas de reconnaissance officielle autre que « première langue étrangère », ou encore « langue étrangère privilégiée », mais reste une langue de référence dans la plupart des domaines scientifiques et techniques et règne en maître sur une bonne partie du marché de l'emploi.

« La position dominante sur le marché du travail représente un autre indicateur qui montre l'importance du français au Maghreb, notamment dans le secteur de l'économie moderne en général et celui des services en particulier. » (Boukous, 2008 :30)

Au Maroc, au fil du temps et contre toutes difficultés, le français a bénéficié, en quelque sorte, de l'environnement socioculturel auquel il appartient et a pu continuer à s'implanter dans la société marocaine.

Compte tenu des liens historiques et géographiques du Maroc avec la France, le français constitue un outil de communication fort utile pour les Marocains. Il ne faut pas minimiser sa présence au Maroc; langue d'enseignement des matières scientifiques et techniques à l'université, langue du commerce et de nombreux ministères, langue de la presse, langue de la culture, elle a fasciné de nombreux écrivains maghrébins, pour ne citer que Tahar Ben Jelloun, dont la littérature a acquis une grande renommée internationale.

Tel est le cas du français et il le restera pour un avenir qui risque d'être long pour des raisons sociales, économiques, culturelles, historiques et politiques.

A cela se mêlent d'autres langues étrangères, langues du marché mondialisé : l'anglais et l'espagnol.

1.2.2. L'anglais et l'espagnol

- l'anglais

L'anglais est une langue universelle, un moyen de communication mondiale, et l'une des trois langues les plus parlées au monde (avec le chinois et l'espagnol), plus d'un milliard de personnes parlent cette langue.

Au Maroc, la présence de l'anglais n'est liée à aucune histoire coloniale. Les Marocains sont entrés, pour la première fois, en contact avec l'anglais pendant la seconde guerre mondiale, en particulier lorsque les

bases américaines ont été implantées dans la région de Kenitra. Cette langue est considérée comme étant la deuxième langue étrangère d'après l'étude effectuée par El Gherbi (1993). Elle domine le monde des affaires, celui de l'informatique, des finances, de l'aéronautique internationale; c'est un moyen d'accès mondial à la connaissance.

Dans l'enseignement public, l'anglais est enseigné dès la première année du secondaire cependant, beaucoup d'enfants fréquentent bien avant cela les centres d'anglais pour apprendre cette langue. Dans les établissements privés, l'anglais est appris dès le primaire.

En tant que vecteur majeur de développement économique, l'anglais commence à se frayer son propre chemin au sein du paysage linguistique marocain. Sa présence dynamique, concurrence celle du français dans le secteur socioéconomique, notamment: la recherche scientifique, la technologie, l'économie, le commerce, la diplomatie et les affaires. De plus, la mondialisation économique et les nouvelles technologies de l'information et de communication contribuent également à son expansion.

-l'espagnol

Tout comme le français, la présence de l'espagnole dans le champ linguistique marocain est due à la colonisation. Introduit dès 1885 dans les zones sud (*Sidi Ifni, Tarfaya, Saquiet El Hamra, Oued Eddahab*), et renforcée dans la région du nord (*Nador, Tétouan, Tanger*) par le traité du 27 novembre 1912.

Après l'Indépendance et la récupération des zones Sud, l'espagnol n'a cessé de régresser: «Il ne garde qu'une faible présence dans les villes du nord frontalières, notamment à Tanger, Tétouan et Nador, mais reste dominant dans les présides de Ceuta et Melilla encore occupées par l'Espagne (Benzakour, 2000 :71) ». Il est surtout pratiqué par les personnes âgées qui ont connu le protectorat.

Sur le plan institutionnel « il a le statut de pure langue étrangère après l'anglais.» (Majdi, 2009 : 79)

Ainsi, nous pouvons avancer que ces langues assurent des fonctions sociolinguistiques à la fois différentes et complémentaires, les langues locales assurent le rôle de langue de l'identité et du patrimoine culturel alors que les langues étrangères sont des langues d'instruction, d'ouverture et de modernisation.

2. Evolution des langues sur le marché linguistique marocain

La situation sociolinguistique des langues au Maroc a considérablement changé depuis plus d'une décennie. Des langues ou variétés de langues considérées auparavant comme faisant partie du domaine informel sont de plus en plus utilisées dans le domaine formel.

2.1. Cas de l'amazighe

Dans le cas de l'amazighe, comme déjà évoqué quelques lignes avant, le statut de cette langue a considérablement évolué, on assiste à une véritable renaissance de cet idiome, longtemps cantonné dans l'oralité identitaire. Cette valorisation est due à l'activité militante des amazighophones et aux activités institutionnelles ciblant sa promotion et sa standardisation (IRCAM).

En effet, après sa reconnaissance comme langue officielle en juillet 2011 et sa diffusion dans les écoles des zones amazighophones, cette langue est passée de la tradition orale à l'écrit fonctionnel (Tifinagh).

« L'amazighe n'aura plus ainsi seulement le statut de marqueur ethnolangagier de l'appartenance à l'identité amazighe marquée par la ruralité et le sous-développement » (Boukous, 2008 :22)

Ainsi, la langue amazighe, connu auparavant comme langue « vernaculaire orale » à travers son usage dans l'espace informel, a été valorisée et tend à devenir une langue « moderne », solidement ancrée dans son époque (graphie codifiée, clavier numérique, etc.).

2.2. Cas de l'arabe dialectal

Sur le plan national, l'arabe marocain débouche sur aucune reconnaissance institutionnelle ni sur aucun processus de normalisation.

« L'arabe dialectal assure de facto une fonction véhiculaire dans la mesure où il représente l'idiome le plus largement employé par l'informalité et la semi-formalité » (Boukous, 1996 :74)

Cependant, ces dernières années nous avons assisté au développement fonctionnel de l'arabe dialectal. Cette variété de langue décrite, jusqu'à une période récente comme langue essentiellement orale employée dans l'informalité, investit depuis quelques années de nouveaux domaines qui lui ont été auparavant interdits. Le renouveau de l'arabe marocain est particulièrement perceptible dans l'espace médiatique et celui de la presse.

« L'emploi de l'arabe marocain dans les médias n'est donc plus réservé au locuteur des classes défavorisées (analphabètes, milieux ruraux, etc.), mais est également la langue des citadins. Ce qu'ont bien compris les publicitaires qui depuis quelques années « osent » présenter des publicités en arabe marocain pour des voitures, des téléphones portables, etc. et non plus seulement pour des produits de lessive ou des huiles alimentaires. » (Miller, 2010 : 10)

Tous ces nouveaux domaines investis par l'arabe marocain favorisent son enrichissement et à sa promotion. Cette revalorisation lui permet de se repositionner sur un marché linguistique qui n'admettait auparavant que les langues fortes à savoir : l'arabe standard, le français, l'anglais et l'espagnol.

Conclusion

En guise de conclusion, nous pouvons dire que, dans un contexte plurilingue comme le nôtre, le paysage linguistique marocain se présente comme un véritable chantier de construction et de reconstruction en pleine mutation. Il convient de souligner, que la réalité linguistique au Maroc est en perpétuelle évolution. Il y a une vingtaine d'années, personne n'aurait imaginé que l'amazigh sera enseigné à l'école ou même voir l'arabe dialectal affiché sur des panneaux publicitaires recouvrant toutes les villes marocaines ou devenir moyen de communication dans les médias sociaux. Voilà comment une société est capable d'un tel renouveau.

Bibliographie

- ALTAMIMI Jalal** (2007), Indices dynamiques et perception des voyelles: étude translinguistique en arabe dialectal et en français, Thèse de Doctorat, Sciences du Langage, Université Lyon 2, 465 p.
- ATIFI, Hassan** (2003), « La variation culturelle dans les communications en ligne : analyse ethnographique des forums de discussion marocains », *Langage & Société* 104, pp.57-82.
- BACCOUCHE Taiebe** (2009), « Dynamique de la langue arabe », *Synergies Tunisie* n° 1, Université de Carthage, pp. 17-24.
- BENZAKOUR Fouzia** (2001), « Français de référence et français en usage au Maroc. Une adéquation illusoire: l'exemple de l'écart lexical », Actes du Colloque International, *Le français de référence. Constructions et appropriations d'un concept* (organisé par le groupe de recherche Valibel Louvain-La-Neuve, 3-5 novembre 1999, *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain*, Peeters, Louvain.
- BENZAKOUR Fouzia** (2004), « Le français au Maroc. De la blessure identitaire à la langue du multiple et de la « copropriation », Repères-Dorif, *autour du français: langues, cultures et plurilinguisme*. Disponible en ligne:
http://www.dorif.it/ezine/ezine_articles.php?dorif_ezine=ba74cfafeb5527f969211e72ebd75e7&art_id=47
- BENZAKOUR Fouzia, GAADI, Driss, QUEFFELEC, Ambroise** (2000). *Le français au Maroc, lexique et contacts des langues*, AUPELF UREF.
- BOUKHRIS FATIMA et al.** (2008), *La nouvelle grammaire de l'amazighe*, Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Centre de l'Aménagement Linguistique, Série : Manuels - N° 2, Rabat, Imprimerie El Maârif Al Jadida.
- BOUKOUS Ahmed** (1979), « Le profil sociolinguistique au Maroc », B.E.S.M., n°140.
- BOUKOUS, Ahmed.** (1995). « La francophonie au Maroc : situation sociolinguistique », in Robillard Didier, de Beniamino, M. (éds), Paris

BOUKOUS Ahmed (1996), « La politique linguistique au Maroc : enjeux et ambivalences », in *Les politiques linguistiques, mythes et réalités*, Universités francophones, AUPELF-UREF, Beyrouth, pp.73-82.

BOUKOUS Ahmed (2005), « L'amazighe dans l'éducation : Enjeux d'une réforme ». In Rispaïl, M. (dir.). *Les langues maternelles : Contacts, variations et enseignement*. Paris: L'Harmattan. pp.249-259.

BOUKOUS Ahmed (2008), « L'avenir du français au Maghreb », in *L'avenir du Français*, AUF et Éditions des Archives Contemporaines, Paris.

CAUBET Dominique (2009), « *Nouveau mouvement culturel et social, nouveau rôle pour la darija (marocain) ; le Maroc d'après 2003* », in *Langues et Littératures berbères et arabe maghrébines : dynamiques et enjeux actuels*, Journée d'Etude conjointe LACNAD (EA 4092, Inalco) / IREMAM (UMR 6568, Cnrs, Aix), 7 avril 2009, MMSH, Aix-en-Provence, Disponible en ligne :

<http://www.centrederechercheberbere.fr/nouveau-mouvement-culturel-et-social-nouveau-role-pour-la-darija-marocain-le-maroc-dapres-2003.html>.

ELGHERBI El Mostafa (1993), *Aménagement linguistique et enseignements au Maroc : Enjeux culturels, linguistiques et didactiques*, La Voix de Meknès, Meknès.

MAJDI Toufik (2009), Le paysage linguistique marocain. Disponible en ligne : https://www.aplv-languesmodernes.org/spip.php?action=accéder_document&arg=2222&cl e=c0cded55ba8f4c8796043f9c54fc01f415dff606&file=pdf%2F2009-4_majdi.pdf

MESSAOUDI Leïla (2003), *Études sociolinguistiques*. Okad, Rabat.

MILLER Catherine (2010), « Langues et Média au Maroc dans la première décennie du XXIème siècle: la montée irrésistible de la dârija? URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00599160/document>